

Formation

La mise en place d'une cellule de gestion de crise

253 place de la Mairie
76230 Quincampoix
02 32 19 55 55
drfp : n° 23760308476

2 jours – 14 heures

Objectifs :

- Savoir constituer une cellule de crise afin de pouvoir :
- Organiser la gestion de crise à la survenue d'un accident grave ou d'une agression, et bien communiquer avec les publics touchés
- Constituer le dossier d'enquête et anticiper les poursuites pénales
- Faire face aux enquêtes et auditions des autorités compétentes.

Public visé – Pré requis :

- Pas de pré requis
- Cette formation s'adresse au personnel responsable de la sécurité, de la communication, des ressources humaines, et les dirigeants

Type d'action :

- Acquisition et perfectionnement des compétences

+ Pédagogie :

- Mises en situations variées par un formateur très expérimenté
- Vidéo-projection, paper board, supports pédagogiques

● La constitution de votre cellule de crise

- ✓ Déterminer les membres de la cellule et leurs rôles
- ✓ Lister les mesures à prendre en cas d'accident

● Elaborer une stratégie de communication de crise

- ✓ Quelles informations est-il préférable de ne pas communiquer
- ✓ Auprès de qui communiquer : en interne et en externe
- ✓ Comment adapter vos messages selon les interlocuteurs : information / communication
- ✓ Savoir intervenir à bon escient aux différentes étapes de la crise

● Savoir organiser l'enquête post-accident

- ✓ Comment mener l'enquête : les règles à respecter
- ✓ Les preuves à conserver
- ✓ Témoins : quand et comment les solliciter ?
- ✓ Comment remplir les déclarations obligatoires : les erreurs à ne pas commettre
- ✓ Dans quels cas demander l'intervention d'un expert ?
- ✓ Comment rendre vos conclusions

● Faire face aux auditions des autorités compétentes

- ✓ L'inspection du travail
- ✓ La police

● Mener les réunions post-accident obligatoires avec le CHSCT

- ✓ Quel est le rôle du CHSCT ?
- ✓ Quelles sont les règles à suivre dans le cadre de ces réunions ?

● Communication post-crise : rétablir la confiance des différents publics

- ✓ Que dire et comment le dire ?
- ✓ Rétablir la cohésion en interne : renouer la confiance, repartir sur les projets en cours
- ✓ Savoir communiquer avec la presse
- ✓ Les relations avec la famille de la victime

● Actions post-crise : analyser précisément les causes de l'accident (arbre de causes) pour mettre en place des mesures de prévention

- ✓ Mener une démarche d'analyse de l'accident ; comprendre la situation de travail dans sa globalité, recueillir les faits « réels » et les consigner, créer un groupe de travail pluridisciplinaire : CHSCT, salariés, médecin, préventeur, RH...
- ✓ Utiliser la méthode de l'Arbre des Causes pour identifier les causes de l'accident ; maîtriser les principes de la méthode, savoir construire et formaliser l'arbre des causes : liaisons causales et fait ultime, les facteurs et interactions à prendre en compte dans l'analyse : individu, tâche, matériel, milieu.

Bulletin d'inscription : à retourner à ora@ora.fr

Mme / M Société
Adresse
Téléphone Email

Une convention de formation est adressée à réception du bulletin d'inscription